

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 15 oct 1904

7 n° 4998/133

A M^r Haakman

OBJET :

ANNEXE

Expédié le

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, des tableaux

qui font l'objet de votre lettre du 22 courant

Ces ouvrages que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourront être retirés au Palais des Beaux-Arts, rue du

Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé. *Ceci est dûment vérifié de votre signature*
Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance

de notre considération distinguée.

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

M^r Haakman. J. Lalleau -

RECÉPISSÉ

Je reconnais avoir repris possession de ouvrage soumis à
l'examen de la Commission Directrice des Musées royaux de Peinture et de
Sculpture de Belgique, et faisant l'objet de sa communication n^o 4998/155 en
date du 25 octobre 1904.

Bruxelles, le 26 octobre 1904

L. Haakman

Anvers, le 12 Octobre 1904.



Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre
à votre haute appréciation trois
tableaux attribués, l'un à
Van der Goes; représentant une
descente de croix;
le 2^e attribué à Rembrandt et
représentant (Abraham congédiant
Agar); le 3^e attribué à Céniers
portant à droite le monogramme
D.T. et représentant une herminette
flamande.

Les prix fixés pour ces tableaux
sont de quatre vingt dix mille
francs pour le Céniers;
Cent quatre vingt mille francs
pour le Rembrandt;
Soixante dix mille francs pour le
Van der Goes.

Il est bien entendu que ces
chiffres, si ces œuvres vous agréent,
ne doivent en rien déranger les
aggrés que vous pourriez juger
convenable de faire.

Je vous prie, Messieurs, dans
l'attente de votre réponse, que je
vous prie de vouloir
bien vouloir rendre la plus
prompte possible, pour m'éviter
un séjour dispendieux et inutile,
agréer l'assurance de mes
meilleurs sentiments.

L. Haakman.
v. Haakman.
Hotel Cérmines,
Anvers.

Messieurs les Membres de la Commission
d'examen du Musée Royal des Beaux Arts
Bruxelles.